

DIRECTION DIOCESAINE

DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA REUNION



36, rue de Paris
97400 Saint-Denis
Téléphone : 02.62.90.78.40
Fax : 02.62.90.78.41
dpitou@ddec974.com
<http://www.enseignement-catholique.re>

Cadre réservé à la CAE

DOSSIER N°

PRIORITE

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

**DOSSIER DE MUTATION
INTER ACADEMIE**

NOM :

.....

Prénom :

.....

Etablissement ou zone géographique demandé :

.....

Ce Dossier doit être retourné à la DDEC de La Réunion au plus tard le 15 mars 2024
(cachet de la poste faisant foi)

**ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS OU PARVENUS HORS DELAI
NE POURRONT PAS ETRE EXAMINES PAR LA C.A.E.**
(voir liste des pièces en page 4)

Cadre réservé à la CAE

Reçu le

Complet : O - N

(Dossier à imprimer en format A3 afin de constituer une chemise dans laquelle seront insérées toutes les P.J.)

EMAIL :

NOM : Nom de jeune fille
Prénoms [Date de naissance :/...../.....
N° NUMEN : Nationalité :
Adresse personnelle :
CP et ville : Téléphone : Portable :
Préciser éventuellement ci-dessous l’adresse et le numéro de téléphone où l’on peut vous joindre durant les vacances d’août
..... Téléphone :

MOTIF DE LA DEMANDE

- Situation non réglée l’an dernier
 - Service réduit ou supprimé
 - Retrouver un temps complet
 - Demande de complément horaire : (préciser)
 - Chef d’établissement, adjoint, formateur souhaitant reprendre un service d’enseignement
 - Rapprochement de conjoints
 - Raisons médicales
 - Exigence de vie religieuse
 - Reprise d’activité d’enseignement après suspension du contrat à la demande du maître
 - Demande de regroupement de services (pour enseignant à temps plein exerçant sur au moins 3 établissements hors ensemble scolaire)
 - Autres Raisons
- Si Première nomination en contrat définitif en 2024 : * CAFEP * CAER * Concours réservé
- Obtention accord CAAC en 20.....
- Dans l’académie de la Réunion Dans une autre académie laquelle ?.....

Joindre à votre dossier toutes les pièces justifiant le motif de votre demande (voir liste en page 4)

SITUATION FAMILIALE Célibataire Marié(e) Pacsé Divorcé(e) Veuf (ve) Nombre d’enfants :

Discipline de CONTRAT ou de CONCOURS :OPTION.....

Autres disciplines pouvant être enseignées :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Catégorie : Echelon :
Ancienneté de service (au 1^{er} septembre de l’année scolaire en cours)

- Contrat définitif obtenu le : Contrat provisoire obtenu le :
- Temps partiel autorisé Congé parental fin :/...../.....
- Autre situation :

DIPLOMES et TITRES :

..... Date
..... Date

VŒUX	J’ai actuellement un <input type="checkbox"/> Temps Complet <input type="checkbox"/> Temps Partiel deh.....– sur établissement(s)
Je cherche un emploi :	<input type="checkbox"/> sur Établissement (s)
<input type="checkbox"/> à temps complet heures
<input type="checkbox"/> à temps partiel autorisé heures
<input type="checkbox"/> à temps incomplet heures
<input type="checkbox"/> sur toute l’académie	<input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest
<input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée	

ETABLISSEMENT D’ORIGINE
NOM :

A.....Le
Signature du Maître

NOM : Prénom

RECAPITULATIF des SERVICES dans l'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE *

du	au	NOM et CODE POSTAL de l'établissement	Disciplines enseignées ou fonction	Horaire	Situation administrative **	Durée de l'exercice		
						Année	Mois	jours
TOTAL 1								

RECAPITULATIF des SERVICES hors l'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE *

du	au	NOM et CODE POSTAL de l'établissement	Disciplines enseignées ou fonction	Horaire	Situation administrative **	Durée de l'exercice		
						Année	Mois	jours
TOTAL 2								

Fournir le document certifiant de l'ancienneté (relevé de carrière)

** Situation administrative : Contrat définitif : **CD** Contrat provisoire : **CP**
 Contrat de stage CAFEP : **CS** Délégué auxiliaire : **DA**

DERNIER SERVICE D'ENSEIGNEMENT Année scolaire/.....
 ETABLISSEMENT ACADEMIE.....
 NOM CODE RNE
 Adresse

 CODE POSTAL TEL

DESCRIPTION du SERVICE en heures :

Spécialités enseignées	COLLEGE	L.P.	L.E.G	L.T.	Post.Bac	TOTAL
						h

A Le
 Signature du maître

L'enseignant qui souhaite muter dans l'académie de la Réunion doit retourner ce dossier renseigné à la Commission Académique de l'emploi de la Réunion, avec toutes les pièces justificatives utiles (voir ci-dessous), pouvant permettre le classement de son dossier selon l'Accord National des Commissions de l'emploi.

Pièces à joindre au dossier : (voir en fonction de votre situation la liste détaillée dans les modalités d'application de l'accord national modifié le 9 mars 2023)

Les justificatifs joints au dossier doivent être des originaux ou des documents certifiés conforme sur l'honneur.

SITUATIONS		Liste des pièces	Cocher les documents remis	(Cases réservées à la CAE)
Pour toutes les demandes		Justificatif de l'ancienneté (fiche de synthèse du Rectorat)		
		Enveloppe vierge, avec timbre ordinaire sans valeur faciale		
		Un timbre ordinaire sans valeur faciale		
Rapprochement conjoint	Maitres mariés avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours	Certificat de mariage		
	Maitres liés par un pacte civil de solidarité (PACS) avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours	Attestation du PACS Imposition commune		
	Impératifs familiaux (Selon la situation)	Copie du livret de famille		
		Extrait de naissance de l'enfant		
		Décisions de justice		
		Attestation de l'employeur ou inscription ANPE, ou apprentissage		
		Justificatif de domicile, bail, quittance, facture eau, électricité		
Raisons médicales ou handicap		Attestation RQTH Certificat médical		
Exigences de l'état de vie religieuse ou sacerdotale		Attestation du responsable épiscopal, supérieur ou provincial		
Reprise après disponibilité		Arrêté		
Autres.....				

Important :

Le candidat contractuel fera une saisie de ses vœux sur internet sur le site du Rectorat : www.ac-reunion.fr

Le candidat devra également envoyer une candidature au chef d'établissement concerné par le poste sur lequel il aura postulé.

Le calendrier du mouvement, ainsi que l'accord national se trouvent sur notre site <http://www.enseignement-catholique.re>

RAPPEL IMPORTANT : tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne pourra être retenu par la CAE.